



EREE

**ENQUÊTE RÉGIONALE
SUR LA PETITE ENFANCE,
L'ÉDUCATION ET L'EMPLOI**
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

PORTRAIT DES TRAVAILLEURS

MÉTHODOLOGIE EN BREF

L'Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi (EREE) chez les Premières Nations vise à décrire l'état du développement de la petite enfance, de l'éducation et de l'emploi au sein des communautés des Premières Nations au Québec. Elle a été réalisée de janvier 2014 à mars 2015 dans 20 communautés issues de 8 nations et a permis de joindre 2 435 personnes (923 enfants de 0 à 11 ans, 472 adolescents de 12 à 17 ans et 1 041 adultes de 18 ans et plus) qui ont répondu à un questionnaire électronique soumis par des agents de terrain.

Les données suivies du signe « * » ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et doivent être interprétées avec prudence. Le signe « ** » indique un coefficient de variation supérieur à 33,3 %. Ces données ne sont pas publiées, à l'exception des estimations inférieures à 5 %. Ces dernières doivent être interprétées avec prudence.

Dans certains cas, les données sont présentées selon la zone géographique de la communauté des répondants conformément aux définitions d'Affaires autochtones et du Nord Canada :

- Zone 1 (urbaine) : moins de 50 km d'un centre de services relié par une route;
- Zone 2 (rurale) : entre 50 et 350 km d'un centre de services relié par une route;
- Zone 3 (isolée) : plus de 350 km d'un centre de services relié par une route;
- Zone 4 (difficile d'accès) : n'est pas reliée à un centre de services par une route d'accès ouverte à l'année.

Centre de services : la localité la plus proche pour accéder aux fournisseurs, aux banques et aux services gouvernementaux.

Dans le cadre de l'EREE, le terme « communauté » est utilisé pour représenter les « réserves indiennes ». Le terme « réserve indienne », bien qu'officiellement reconnu, est perçu comme étant péjoratif. Pour cette raison, il est remplacé par le terme « communauté ».

Pour plus de détails, veuillez consulter le cahier *Méthodologie* de l'EREE.

Le rapport de l'EREE est constitué de trois recueils de cahiers : petite enfance, éducation et emploi. Tous les cahiers peuvent être consultés dans le centre de documentation de la CSSSPNQL : <https://centredoc.cssspnql.com>.

EMPLOI

FAITS SAILLANTS

Ce cahier dresse un portrait général des travailleurs des Premières Nations au Québec à partir des résultats de l'Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi (EREE). L'enquête a été menée entre janvier 2014 et mars 2015 dans 20 communautés des Premières Nations au Québec. L'EREE a permis de joindre 1 041 adultes et 258 adolescents de 15 à 17 ans¹.

- Parmi les adultes, 51,5 % affirment occuper un emploi rémunéré (paie, salaire, travail autonome) ou avoir un emploi qu'ils reprendront ultérieurement. Il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes.
- Chez les adolescents, 25,1 % affirment occuper un emploi.
- Chez les adultes de moins de 65 ans, le groupe des 35-44 ans est celui où l'on trouve le plus haut pourcentage de travailleurs. Le plus faible pourcentage se trouve chez les 18-24 ans.
- Parmi tous les travailleurs, un peu plus du quart (26,3 %) n'ont pas de diplôme d'études secondaires et 56,8 % sont diplômés du secondaire.
- Dans l'ensemble des communautés, les conseils de bande emploient plus des deux tiers des travailleurs. Cette proportion atteint 85,6 % dans les communautés les plus isolées.
- Plus de 80 % des adultes ayant un emploi affirment que leur milieu de travail soutient la culture des Premières Nations.
- Environ la moitié des travailleurs déclarent être stressés au travail, plus particulièrement les travailleurs permanents et temporaires.
- Près d'un adolescent sur deux et d'un adulte sur trois parlent principalement une langue des Premières Nations au travail.
- Quatre adolescents sur cinq disent avoir vécu du harcèlement au travail. Ils sont généralement satisfaits de la façon dont l'employeur a réagi.
- Plus de la moitié des adolescents qui travaillent affirment que leur emploi a eu une incidence négative sur leurs performances scolaires.

¹ En raison du petit effectif de répondants, les résultats obtenus chez les adolescents doivent être interprétés avec prudence.



CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES TRAVAILLEURS

Cette section présente la place qu'occupent les travailleurs dans la population totale en fonction de l'âge, du sexe, de la zone géographique et de l'état civil.

Selon l'enquête, 51,5 % des adultes des Premières Nations vivant dans une communauté au Québec occupent un emploi. Parmi la population de travailleurs adultes, près du quart (22,7 %) occupent plus d'un emploi.

Une forte majorité des travailleurs adultes (92,6 %) ont un statut d'employé, tandis que 7,4 % sont travailleurs autonomes. Dans l'ensemble de la population adulte ayant un emploi, 85,2 % travaillent dans une communauté des Premières Nations. Les conseils de bande emploient plus des deux tiers (69,1 %) des travailleurs au sein des communautés.

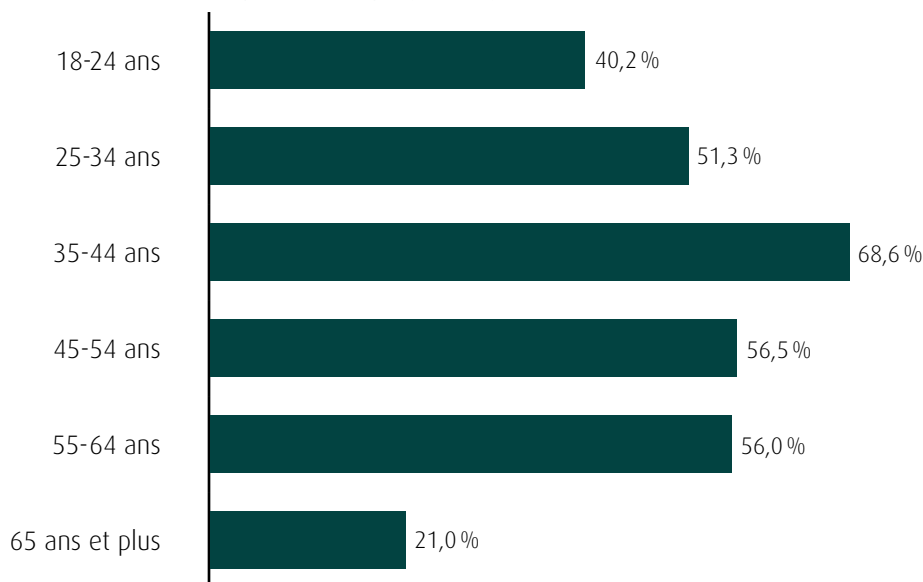
Le quart des adolescents de 15 à 17 ans occupent un emploi et 15,2 % d'entre eux ont plus d'un emploi. Parmi les adolescents qui travaillent, une forte majorité (82,5 %) occupent un emploi contractuel ou occasionnel. En moyenne, ils travaillent 18,5 heures la semaine et 9,3 heures la fin de semaine. Près de neuf sur dix (86,1 %) occupent un emploi situé dans une communauté.

L'EMPLOI SELON LE SEXE ET L'ÂGE

Les pourcentages d'hommes et de femmes adultes qui travaillent sont similaires, soit 51,9 % et 51,1 %, respectivement.

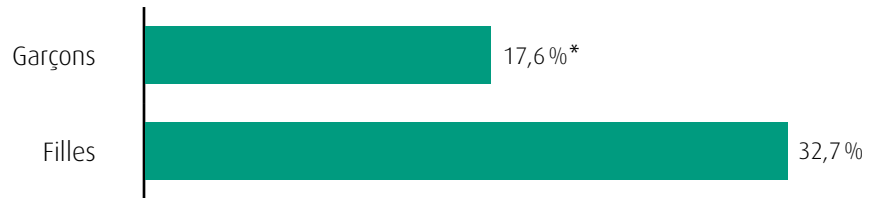
La figure 1 indique que chez les moins de 65 ans, la proportion de personnes occupant un emploi est à son plus bas chez les 18-24 ans (40,2 %). La proportion augmente graduellement pour culminer chez les 35-44 ans avec 68,6 % de travailleurs. La proportion de travailleurs chez les 45-54 ans et les 55-64 ans est d'environ 56 %. Enfin, une personne de 65 ans et plus sur cinq affirme occuper un emploi.

Figure 1 : Proportion de travailleurs adultes selon le groupe d'âge (n=484)



La figure 2 indique que chez les adolescents, une plus grande proportion de filles (32,7%) que de garçons (17,6%) occupent un emploi.

Figure 2 : L'emploi chez les adolescents de 15 à 17 ans selon le sexe (n=254)



L'EMPLOI SELON LA ZONE GÉOGRAPHIQUE

Les proportions les plus élevées de personnes occupant un emploi se trouvent dans les zones 1 et 4 (54,8% et 56,1%, respectivement). Dans les zones 2 et 3, moins de la moitié de la population adulte a un emploi (figure 3).

Figure 3 : Proportion de travailleurs adultes selon la zone géographique (n=484)



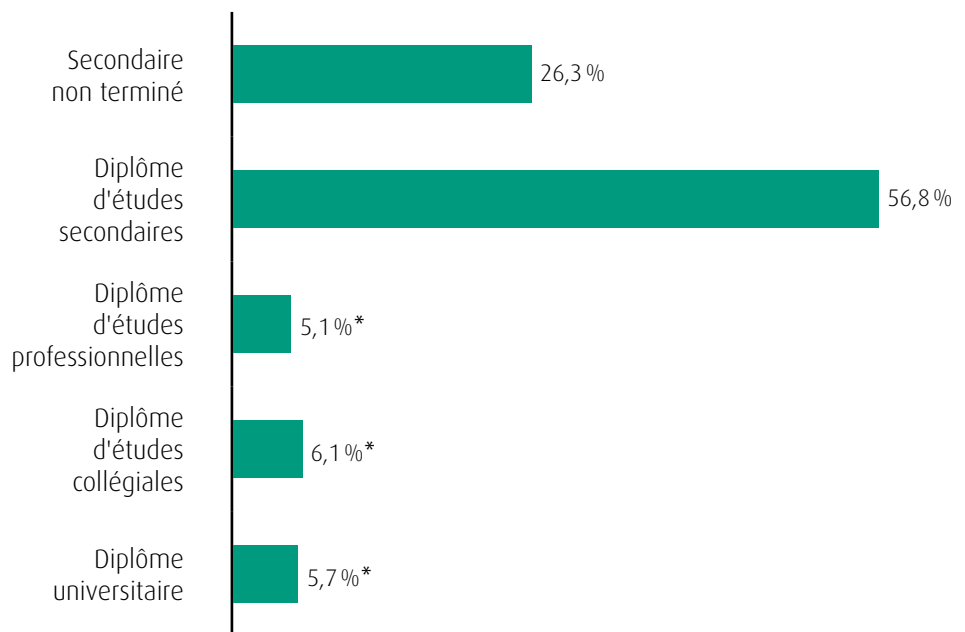
Il est intéressant de noter que pour l'ensemble des communautés, les conseils de bande sont les principaux employeurs dans une proportion de 69,1%. Ce phénomène s'observe davantage selon l'éloignement géographique. Les conseils de bande emploient 64,3% des travailleurs des communautés situées dans la zone 1, 77,2% des travailleurs des communautés situées dans la zone 2, 73,2% des travailleurs des communautés situées dans la zone 3, et 85,6% des travailleurs des communautés situées dans la zone 4. Ces données laissent croire que le type d'employeurs est moins diversifié dans les communautés les plus isolées. Pour les personnes ne travaillant pas pour un conseil de bande, l'enquête ne permet pas de savoir qui est leur employeur. Les données indiquent que ces derniers vivent davantage en zone urbaine et profitent vraisemblablement d'un plus grand bassin d'employeurs.

NIVEAU DE SCOLARITÉ ET EMPLOI

Selon l'enquête, 45,4 % des adultes qui occupent un emploi affirment avoir déjà abandonné leurs études primaires ou secondaires. Chez ces derniers, 61,8 % ont repris leurs études primaires ou secondaires.

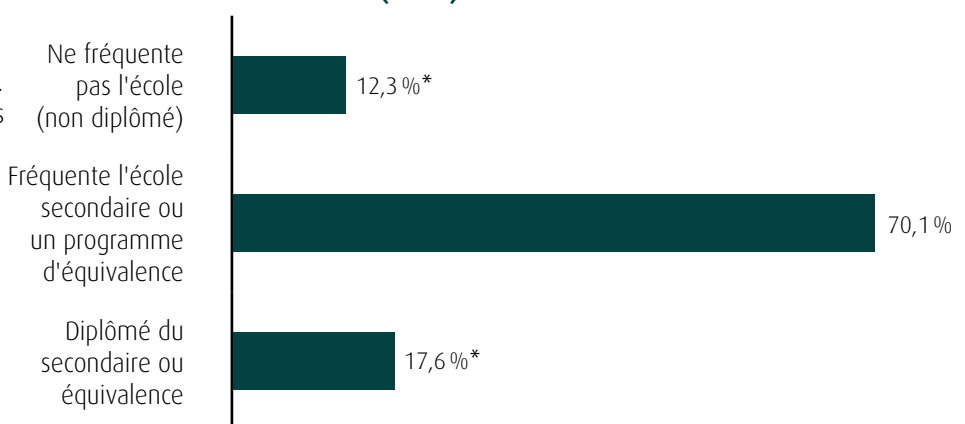
Parmi les adultes ayant un emploi, le quart (26,3 %) n'ont pas terminé leurs études secondaires, tandis que près de 60 % d'entre eux ont un diplôme d'études secondaires. Dans l'ensemble des travailleurs adultes des Premières Nations, 16,9 % ont fait des études postsecondaires.

Figure 4 : Niveau de scolarité chez les travailleurs adultes (n=460)



La figure 5 illustre la distribution des travailleurs adolescents de 15 à 17 ans selon la fréquentation scolaire. La grande majorité des travailleurs adolescents fréquentent une école secondaire ou suivent un programme d'équivalence (70,1 %). Un peu plus de la moitié (54,6 %) des adolescents qui travaillent affirment que leur emploi a eu une incidence négative sur leurs performances scolaires.

Figure 5 : Fréquentation scolaire chez les travailleurs adolescents (n=47)

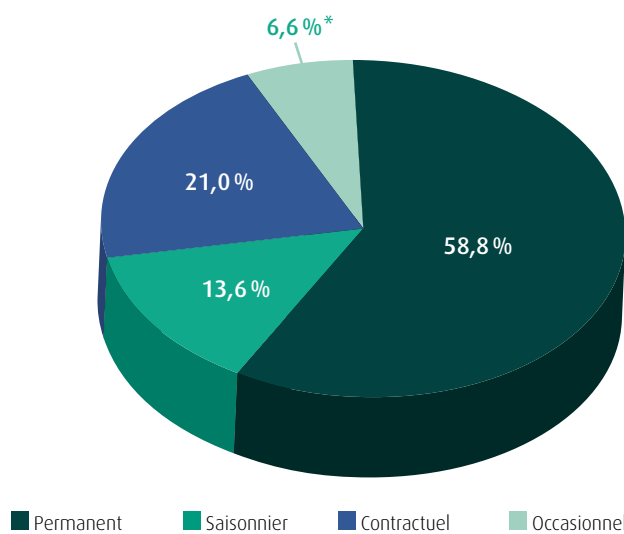




STATUT D'EMPLOI

Le statut d'emploi se divise en quatre catégories : permanent, saisonnier, contractuel et occasionnel. Dans l'ensemble de la population des travailleurs adultes, 58,8 % ont un emploi permanent, 21,0 % ont un statut contractuel, 13,6 % occupent un emploi saisonnier et 6,6 %* sont des travailleurs occasionnels (figure 6).

Figure 6 : Statut d'emploi chez les travailleurs adultes (n=481)



Parmi les travailleurs adultes, 87,1 % occupent un emploi à temps plein. Les travailleurs saisonniers (93,2 %), permanents (90,8 %) et contractuels (89,0 %) occupent davantage des emplois à temps plein, tandis que les travailleurs occasionnels ont plutôt un statut d'emploi à temps partiel (tableau 1).

Tableau 1 : Temps de travail chez les travailleurs adultes selon le statut d'emploi (n=446)

	Permanent	Saisonnier	Contractuel	Occasionnel
Temps partiel	9,2 %	6,5 %	11,0 %	67,1 %
Temps plein	90,8 %	93,2 %	89,0 %	32,9 %

Le tableau 2 révèle que près du tiers des travailleurs contractuels et des travailleurs occasionnels occupent plus d'un emploi. Il est intéressant de noter que près de 20 % des travailleurs permanents occupent aussi plus d'un emploi. Environ 75 % des travailleurs saisonniers affirment n'avoir qu'un seul emploi. Cette information laisse présumer qu'ils sont sans emploi une partie de l'année.

Tableau 2 : Nombre d'emplois occupés chez les travailleurs adultes selon le statut d'emploi (n=479)

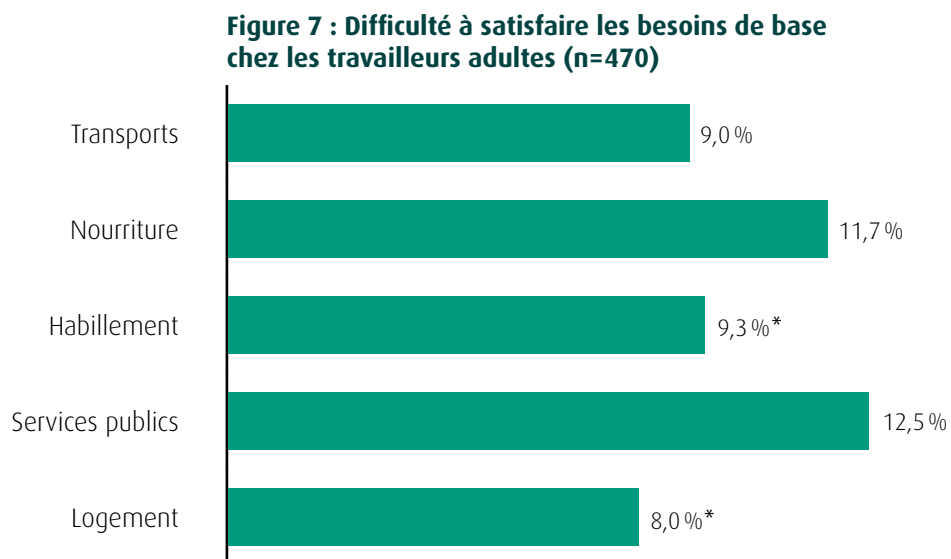
	Permanent	Saisonnier	Contractuel	Occasionnel
Occupe plus d'un emploi	17,5 %	25,2 %	32,2 %	32,6 %
Occupe un seul emploi	82,5 %	74,8 %	67,8 %	67,4 %

Dans l'ensemble, 41,3 % des travailleurs seraient prêts à déménager pour améliorer leurs perspectives d'emploi ou de carrière. Parmi ceux-ci, 86,0 % accepteraient d'aller travailler dans une autre communauté des Premières Nations et 63,0 % accepteraient un emploi à l'extérieur d'une communauté des Premières Nations.

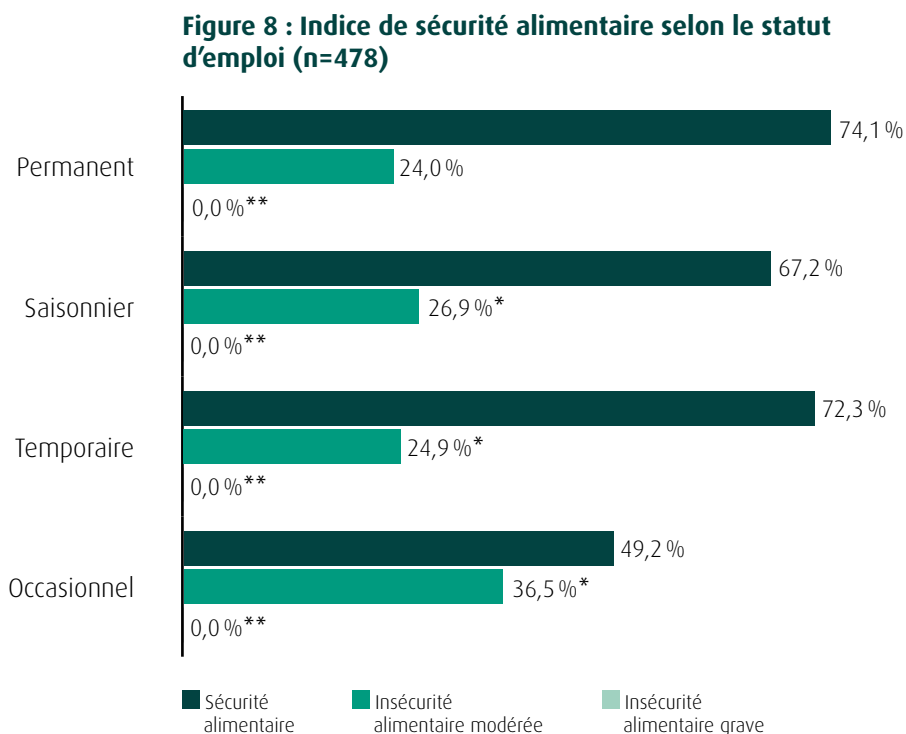
Près de la moitié des travailleurs saisonniers et des travailleurs temporaires seraient prêts à déménager pour améliorer leurs perspectives d'emploi ou de carrière (55,6 % et 50,5 %, respectivement). En comparaison, 34,5 % des travailleurs permanents et 39,6 % des travailleurs occasionnels seraient enclins à quitter leur communauté.

SATISFACTION DES BESOINS DE BASE

La figure 7 présente les difficultés relatives à la satisfaction de divers besoins chez les travailleurs adultes. Bien que les différences soient minimales quant à la capacité à combler divers besoins de base, la figure révèle que l'achat de nourriture et le paiement des factures de services publics sont plus problématiques que l'acquittement des frais de transport, d'habillement et de logement.



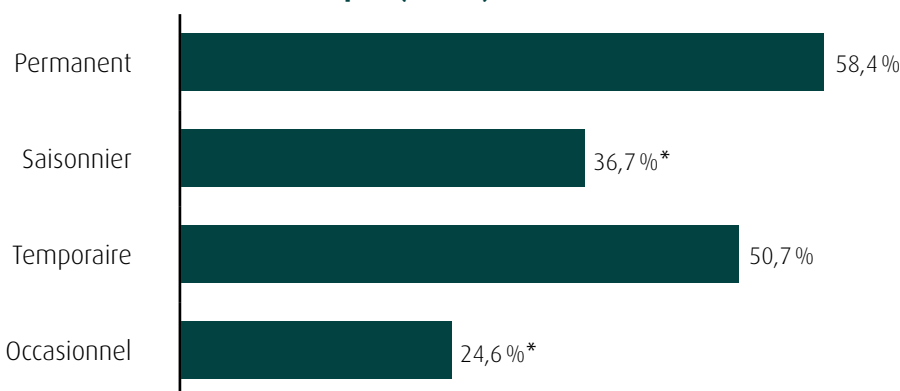
La figure 8 illustre qu'une forte proportion de travailleurs permanents, de travailleurs saisonniers et de travailleurs temporaires sont en situation de sécurité alimentaire. Parmi ces statuts d'emploi, une personne sur quatre se trouve tout de même en situation d'insécurité alimentaire modérée. Chez les travailleurs occasionnels, plus du tiers connaissent une insécurité alimentaire modérée, ce qui laisse supposer que ces derniers vivent une plus grande précarité que les autres.



STRESS AU TRAVAIL

Environ la moitié des travailleurs adultes (51,7 %) affirment ressentir du stress au travail. La proportion varie selon le statut d'emploi. La figure 9 illustre que les travailleurs permanents et temporaires sont plus nombreux à vivre du stress au travail comparativement aux travailleurs saisonniers et occasionnels.

Figure 9 : Stress au travail chez les travailleurs adultes selon le statut d'emploi (n=474)



Selon les résultats de l'enquête, plus de la moitié des travailleurs adolescents (56,4 %) se sentent valorisés au travail. La moitié (50,9 %) affirment vivre du stress au travail, et une proportion élevée (78,6 %) déclarent avoir personnellement subi du harcèlement ou de la discrimination au travail. Parmi les victimes de harcèlement, 62,8 % se disent satisfaits de la façon dont leur milieu de travail a géré la situation. L'enquête ne permet pas de documenter la nature du harcèlement subi. Il serait pertinent d'approfondir la recherche à ce sujet.

PLANIFICATION DE LA RETRAITE

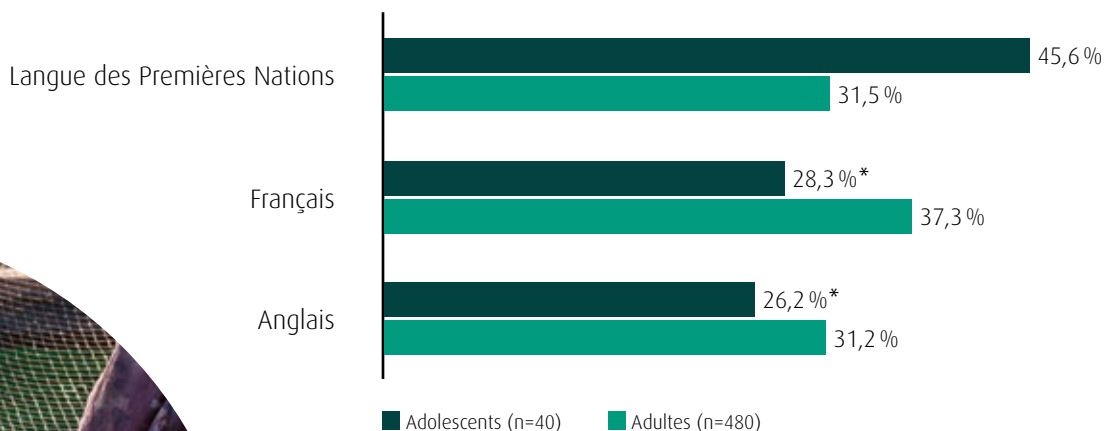
En considérant toutes les sources de revenu de leur ménage, sept travailleurs adultes sur dix (69,0 %) se disent très ou assez sûrs d'avoir le style de vie qu'ils désirent au moment de leur retraite. Bien qu'un peu plus de la moitié (51,7 %) des travailleurs affirment avoir l'information nécessaire pour planifier leur retraite, c'est à partir de 45 ans que les personnes commencent à y penser. En effet, à la question « Avez-vous une bonne idée du montant d'argent que vous devrez épargner pour maintenir votre niveau de vie au moment de votre retraite? », les plus jeunes ont une idée moins précise que les plus âgés : 48,7 % des 55-64 ans ont répondu avoir une idée du montant d'argent à épargner, comparativement à 28,9 % des 18-24 ans. Finalement, les trois quarts (74,5 %) des 55-64 ans préparent leur retraite grâce à un régime de pension personnel ou de l'employeur, alors que près du quart (24,1 %) des 18-24 ans font de même.



LANGUE AU TRAVAIL

Une plus grande proportion d'adolescents (45,6 %) que d'adultes (31,5 %) parlent une langue des Premières Nations au travail. Chez les adultes, le français est la langue la plus utilisée au travail, suivi de près par les langues des Premières Nations et l'anglais (figure 10). Plus du tiers (35,9 %) des personnes qui travaillent pour une organisation liée au conseil de bande parlent une langue des Premières Nations au travail, comparativement à 23,4 % des personnes qui travaillent pour une autre organisation. Plus de 80 % des adultes en emploi affirment que leur milieu de travail soutient la culture des Premières Nations.

Figure 10 : Langue la plus utilisée au travail



CONCLUSION

Au sein de la population vivant dans les communautés des Premières Nations, 51,5 % des adultes déclarent occuper un emploi. C'est notamment le cas pour plus des deux tiers des 35-44 ans, mais moins de la moitié des 18-24 ans. De plus, sept travailleurs sur dix sont employés par les conseils de bande.

Par ailleurs, le quart des travailleurs adultes ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires. Plus de la moitié l'ont obtenu, mais n'ont pas poursuivi d'études postsecondaires. La rareté des emplois au sein des communautés pourrait peut-être expliquer en partie que peu de personnes poursuivent leurs études au-delà du secondaire.

Environ un travailleur sur dix éprouve de la difficulté à satisfaire un ou plusieurs besoins de base (nourriture, habillement, logement, transport, services publics) et un travailleur sur cinq affirme occuper plus d'un emploi. Il semble donc que les travailleurs ne soient pas tous à l'abri de la précarité.

Les difficultés auxquelles sont confrontées les Premières Nations au Québec en tentant d'améliorer l'accès au marché du travail et de créer des emplois durables et de qualité représentent un défi de taille. Les personnes ont le potentiel nécessaire pour combler certains besoins en main-d'œuvre, mais encore faut-il augmenter les possibilités afin d'accroître le nombre d'employés issus des communautés des Premières Nations.

BIBLIOGRAPHIE

Institut de la statistique du Québec (2010). « La scolarisation et la diplomation », *Conditions de vies, Portrait social du Québec, Données et analyses*, gouvernement du Québec, p. 117-137.

Statistique Canada (2011). *Les Autochtones et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2008-2010*, par Jeannine Usalcas, Division de la statistique du travail, novembre 2011, n° 71-588-X au catalogue, n° 3, hors série.

Statistique Canada (2013a). *Le niveau de scolarité des peuples autochtones au Canada*, ENM en bref, n° 99-012-X2011003 au catalogue.

Statistique Canada (2013b). *Les peuples autochtones au Canada : Premières Nations, Métis et Inuits*, Document analytique, n° 99-011-X2011001 au catalogue.

Statistique Canada (2013c). *Les peuples autochtones et la langue*, ENM en bref, n° 99-011-X2011003 au catalogue.



Rédaction

Isabel Rojas Martel, consultante

Comité consultatif

Caroline Talbot, coordonnatrice en éducation, Institut Tshakapesh

Dave Sergerie, conseiller stratégique à la direction générale, Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec

Julie Taillon, conseillère pédagogique, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Treena Metallic, analyste en recherche et développement, Conseil en Éducation des Premières Nations

Comité de révision

Anne-Claire Museux, conseillère aux programmes de développement social, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Dave Sergerie, conseiller stratégique à la direction générale, Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec

Joannie Gray-Roussel, assistante technique de recherche, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Jonathan Leclerc, coordonnateur des enquêtes populationnelles, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Mathieu-Olivier Côté, agent de recherche, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Matthieu Gill-Bougie, assistant technique de recherche, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Nancy Gros-Louis Mchugh, gestionnaire du secteur de la recherche, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Pierre Joubert, consultant

Thiémokho Diop, analyste de données/Économiste, Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec

Révision linguistique

Chantale Picard, coordonnatrice des services linguistiques, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Vicky Viens, réviseure linguistique bilingue, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Graphisme et mise en page

Mireille Gagnon, technicienne en graphisme, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Patricia Carignan, designer graphique

L'emploi du masculin dans ce document vise uniquement à alléger le texte, et ce, sans préjudice envers les femmes.

Ce document est aussi disponible en anglais et peut être téléchargé à partir du site Web de la CSSSPNQL : <https://centredoc.cssspnql.com>.

Crédits photos : CDRHPNQ, Coop Internation, Groupe de Visio, Doreen Picard et Shutterstock

ISBN : 978-1-77315-064-2

Dépôt légal – 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada

© Propriété intellectuelle revenant à la CSSSPNQL

© CSSSPNQL – 2017